



Plan de développement de la zone agricole



Portrait agricole et agroalimentaire de la MRC de Montmagny 2025

Date de la dernière modification : 12 mai 2026

Avec la participation financière de :

Québec 

Table des matières

Liste des acronymes	IV
1. Territoire agricole	1
1.1. Bref portrait territorial de la MRC de Montmagny	1
1.1.1. Portrait socioéconomique.....	1
1.2. Superficie et usages de la zone agricole.....	6
1.2.1. Superficie de la zone agricole.....	6
1.2.2. Superficie des propriétés en zone agricole	9
1.2.3. Terres en friche	10
1.3. Occupation de la zone agricole	10
1.3.1. Taux d'occupation de la zone agricole	10
1.3.2. Valeur foncière des terres agricoles et apport à la richesse foncière.	10
2. Productions agricoles	13
2.1. Portrait des exploitations agricoles	13
2.2. Nombre de fermes et évolution de leur distribution territoriale	15
2.3. Revenus agricoles	16
2.4. Mode de tenure et forme juridique de recensement des fermes.....	17
2.5. Productions animales	18
2.6. Productions végétales	20
2.7. Production acéricole	22
2.8. Productions biologiques.....	23
3. Transformation, distribution alimentaire et mise en marché.....	26
3.1. Activités de transformation et de distribution des aliments	26
3.1.1. Restauration	28
3.1.2. Transformation alimentaire spécialisée	28
3.1.3. Commerce et distribution alimentaire	29
3.1.4. Production de boissons alcooliques	29
3.1.5. Abattage et transformation primaire	30
3.1.6. Distribution alimentaire et mise en marché.....	30

3.1.7.	Commerces d'alimentation	31
3.1.8.	Offre alimentaire institutionnelle	31
3.1.9.	Mise en marché des produits locaux.....	32
3.1.10.	Circuits courts et modes de distribution directe	32
3.2.	Sécurité alimentaire	33
4.	Dynamisme du milieu agricole	35
4.1.	Producteurs agricoles	35
4.2.	Main d'œuvre agricole	37
4.3.	Soutien et accompagnement de la main d'œuvre agricole	38
4.3.1.	Bien-être psychologiques des agriculteurs.....	38
4.4.	Services-conseils et aides financières	38
4.5.	Innovation(s) agricole(s) au sein de la MRC	39
4.5.1.	Serre robotisée pour L'Atelier agricole.....	39
4.6.	Relève agricole	39
4.6.1.	Portrait de la relève agricole	39
4.7.	Soutien au démarrage ou développement d'une entreprise agricole	40
4.7.1.	L'Atelier agricole – volet incubation.....	40
4.7.2.	L'Atelier agricole – volet perspective professionnelle.....	41
4.7.3.	L'Arterre.....	41
4.7.4.	Groupe Relève agricole de Montmagny	41
4.8.	Formations agricoles et agroalimentaires	42
4.8.1.	Formations professionnelles et collégiales	42
4.8.2.	Collectif régional de formation agricole	42
4.8.3.	Initiation et sensibilisation au domaine bioalimentaire	43
5.	Agrotourisme.....	43
5.1.	Promenade gourmande	44
5.2.	Arrêts gourmands	45
	Références	46

Liste des acronymes

ASC	Agriculture soutenue par la communauté
CAB	Centre d'action bénévole
C-App.	Chaudière-Appalaches
CDC	Corporation de développement communautaire
CFP	Centre de formation professionnelle
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
ISQ	Institut de la statistique du Québec
ITAQ	Institut de technologie agroalimentaire du Québec
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
RACJ	Régie des alcools, des courses et des jeux
RADM	Relève agricole de Montmagny
SAQ	Société des alcools du Québec
TACA	Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches
TÉ	Territoire équivalent
UPA	Union des producteurs agricoles

Liste des tableaux

Tableau 1. Évolution démographique de la MRC de Montmagny (1996 – 2024).....	2
Tableau 2. Prévion démographique de la CIBLE 15/30 (2030)	3
Tableau 3. Répartition de la population selon le groupe d'âge et le genre en 2024 de la MRC de Montmagny et de la région de Chaudière-Appalaches	4
Tableau 4. Évolution de la zone agricole de la MRC de Montmagny (2017 - mars 2024)	6
Tableau 5. Nature des demandes adressées à la CPTAQ entre 2019 et 2024	8
Tableau 6. Nombre d'exploitations classées selon la superficie agricole totale (en acres) selon les régions agricoles de recensement.....	9
Tableau 7. Valeur foncière des terres agricoles et apport à la richesse foncière pour 2027 et 2024.....	12
Tableau 8. Données bioalimentaires pour la MRC de Montmagny pour 2014 et 2025	13
Tableau 9. Évolution du nombre d'entreprises agricoles par municipalité entre 2010 et 2025.....	16
Tableau 10. Évolution du nombre de fermes par tranche de revenus entre 2014 et 2025	17
Tableau 11. Portrait et évolution des différentes productions animales dans la MRC de Montmagny et la région administrative de la Chaudière-Appalaches entre 2014 et 2025	20
Tableau 12. Superficies cultivées selon le type de culture en en 2018 et en 2025 en hectares.....	22
Tableau 13. Évolution de la production acéricole dans la MRC de Montmagny et la région administrative de la Chaudière-Appalaches entre 2014 et 2025	23
Tableau 14. Nombre d'entreprises agricole et agroalimentaire certifiées biologiques	24
Tableau 15. Nombre de produits certifiés biologiques dans la MRC de Montmagny.....	25
Tableau 16. Nombre de permis délivrés par le MAPAQ et de fabricant d'alcool émis pour les établissements œuvrant dans la MRC de Montmagny	27
Tableau 17. Portrait du plan de relève des entreprises agricoles enregistrées dans la MRC de Montmagny en 2021	39
Tableau 18. Programmes liés au domaine de l'agroalimentaire offerts sur le territoire de la MRC de Montmagny - CFP l'Envolée	42

Liste des figures

Figure 1. Carte de la zone agricole avec les déclinaisons selon la typologie des milieux agricoles	7
Figure 2. Répartition des revenus de la production végétale dans la MRC de Montmagny (MAPAQ, 2025)	14
Figure 3. Répartition des revenus de la production animale dans la MRC de Montmagny (MAPAQ, 2025)	15
Figure 4. Forme juridique de recensement des entreprises agricoles (Statistique Canada, 2022c)	18
Figure 5. Évolution de l'âge moyenne des producteurs agricoles (Statistique Canada, 2022a)	36
Figure 6. Répartition de l'âge des producteurs dans la MRC de Montmagny en 2016 (Statistique Canada, 2017)	36
Figure 7. Main-d'œuvre salariée agricole (Statistique Canada, 2022e)	37

1. Territoire agricole

1.1. Bref portrait territorial de la MRC de Montmagny

1.1.1. Portrait socioéconomique

1.1.1.1. Démographie

Dans le portrait de la première version du PDZA (2019-2024), un taux de décroissance de la population de 5 % avait été observé entre 1996 et 2016 dans la MRC de Montmagny. Toutefois, cette tendance s'est inversée depuis, avec une légère augmentation démographique de 1,5 % entre 2016 et 2024 (Tableau 1).

Les municipalités de la Plaine du littoral et des îles présentent des évolutions démographiques variables, mais contribuent collectivement à une hausse globale de 0,6 % depuis 2016. Cette évolution s'explique principalement par le ralentissement du déclin démographique dans la ville de Montmagny, ainsi que par le maintien de la croissance à Berthier-sur-Mer et à Cap-Saint-Ignace. En revanche, la baisse de population se poursuit dans les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, cette dernière étant la plus touchée, avec un recul de 34,6 % entre 2016 et 2024.

Le secteur du Parc des Appalaches connaît également un renversement notable, affichant un taux moyen de croissance de 1,7 % pour la période 2016-2024, en contraste avec un taux moyen de -16,3 % sur la période 1996-2016. Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud illustre particulièrement ce changement, passant d'un taux de -14,9 % à 12,5 % entre 2016 et 2024.

Tableau 1. Évolution démographique de la MRC de Montmagny (1996 – 2024)

Municipalité				Δ 1996 - 2016		Δ 2016 - 2024	
	1996	2016	2024	Effectifs	%	Effectifs	%
Plaine du littoral et les îles							
Berthier-sur-Mer	1 227	1 555	1 808	328	27	253	16,3
Cap-Saint-Ignace	3 078	3 089	3 139	11	0,4	50	1,6
Montmagny	11 885	11 255	11 217	-630	-5	-38	-0,3
Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues	176	144	107	-32	-18	-37	-25,7
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	1 609	1 623	1 592	14	1	-31	-1,9
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	889	907	816	18	2	-91	-10,0
Sous-total	18 864	18 573	18 679	-291	-2	106	0,6
Parc des Appalaches							
Lac-Frontière	174	184	172	10	5,7	-12	-6,5
Notre-Dame-du-Rosaire	394	392	394	-2	-0,5	2	0,5
Saint-Just-de-Bretenières	881	668	649	-213	-24,2	-19	-2,8
Saint-Fabien-de-Panet	1 061	954	993	-107	-10,1	39	4,1
Saint-Paul-de-Montminy	931	785	804	-146	-15,7	19	2,4
Sainte-Apolline-de-Patton	705	542	532	-163	-23,1	-10	-1,8
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	376	320	360	-56	-14,9	40	12,5
Sainte-Lucie-de-Beauregard	408	280	290	-128	-31,4	10	3,6
Sous-total	4 930	4 125	4 194	-805	-16,3	69	1,7
Total MRC de Montmagny	23 794	22 698	22 873	-1 096	-5	175	1,5
Chaudière-Appalaches	380 496	420 082	455 812	39 586	10,4	35 730	9,0

Source : [Population et structure par âge et genre – Municipalités](#) (ISQ, 2026c)

Afin de contrer la décroissance démographique projetée sur son territoire, la MRC de Montmagny s'est dotée d'une mesure visant à atteindre 15 000 résidants dans la ville de Montmagny et 15 000 résidants dans l'ensemble des 13 autres municipalités de la MRC ([CIBLE 15/30](#)). L'objectif fixé était donc d'atteindre un total de 30 000 habitants sur l'ensemble du territoire d'ici 2030.

Le Tableau 2 montre que, depuis le recensement de 2016, la population totale de la MRC progresse très faiblement vers cette cible, passant de 75,6 % de l'objectif de 30 000 habitants en 2016 à 76,2 % en 2024. La municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues demeure à la dernière place en matière de croissance démographique, n'atteignant que 55,7 % de sa cible populationnelle de l'objectif 15/30. Pour atteindre

l'objectif global de revitalisation, la population totale de la MRC devrait croître de 24,4 % d'ici 2030, ce qui, compte tenu des tendances actuelles, semble peu probable.

Tableau 2. Préviation démographique de la CIBLE 15/30 (2030)

Municipalité	Prévisions			Δ 2016 - 2030		Atteinte de la cible en 2016	Atteinte de la cible en 2024	Progression
	2016	2024	2030	Effectifs	%	%	%	(+/-)
Plaine du littoral et les îles								
Berthier-sur-Mer	1 555	1 808	1 914	359	23,1	81,2	94,5	+
Cap-Saint-Ignace	3 089	3 139	4 036	947	30,7	76,5	77,8	+
Montmagny	11 255	11 217	14 865	3 610	32,1	75,7	75,5	-
Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues	144	107	192	48	33,3	75,0	55,7	-
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	1 623	1 592	2 114	491	30,3	76,8	75,3	-
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	907	816	1 220	313	34,5	74,3	66,9	-
Sous-total	18 573	18 679	24 341	5 768	23,7	76,3	76,7	+
Parc des Appalaches								
Lac-Frontière	184	172	263	79	42,9	70,0	65,4	-
Notre-Dame-du-Rosaire	392	394	502	110	28,1	78,1	78,5	-
Saint-Just-de-Bretenières	668	649	904	236	35,3	73,9	71,8	-
Saint-Fabien-de-Panet	954	993	1 287	333	34,9	74,1	77,2	+
Saint-Paul-de-Montminy	785	804	1 071	286	36,4	73,3	75,1	+
Sainte-Apolline-de-Patton	542	532	802	260	48	67,6	66,3	-
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	320	360	445	125	39,1	71,9	80,9	+
Sainte-Lucie-de-Beauregard	280	290	392	112	40	71,4	74,0	+
Sous-total	4 125	4 194	5 666	1 541	27,2	72,8	74,0	+
Total MRC de Montmagny	22 698	22 873	30 007	7 309	24,4	75,6	76,2	+

Source : [Projections de population – Municipalités](#) (ISQ, 2025)

1.1.1.2. Structure des âges

En 2024, les groupes d'âge 0-19 ans et 20-64 ans représentaient respectivement 17,4 % et 51,9 % de la population, une répartition similaire à celle de la région de Chaudière-Appalaches (Tableau 3). Le groupe des 65 ans et plus représentait pour sa part 30,6 % de la population (soit 7 007 individus). Ce groupe a connu une augmentation de 21,3 % depuis les données de 2016, confirmant la tendance au vieillissement de la population soulignée dans le précédent portrait démographique.

Tableau 3. Répartition de la population selon le groupe d'âge et le genre en 2024 de la MRC de Montmagny et de la région de Chaudière-Appalaches

	MRC de Montmagny		Chaudière-Appalaches	
Âge et genre	Nb d'hab.	%	Nb d'hab.	%
Total (genres réunis)				
Total	22873		455812	
0-19 ans	3984	17,4%	97222	21,3%
20-64 ans	11882	51,9%	247774	54,4%
65 ans et plus	7007	30,6%	110816	24,3%
Âge médian (ans)	52,6		45,1	
Âge moyen (ans)	48,4		44,3	
Homme				
Total	11734		232483	
0-19 ans	2117	18,0%	50082	21,5%
20-64 ans	6196	52,8%	128880	55,4%
65 ans et plus	3421	29,2%	53521	23,0%
Âge médian (ans)	51,1		44,3	
Âge moyen (ans)	47,4		43,6	
Femme				
Total	11139		223329	
0-19 ans	1867	16,8%	47140	21,1%
20-64 ans	5686	51,0%	118894	53,2%
65 ans et plus	3586	32,2%	57295	25,7%
Âge médian (ans)	54		46	
Âge moyen (ans)	49,5		45	

Source : [Estimations de la population des MRC selon l'âge et le genre, âge médian et âge moyen, Québec, 1^{er} juillet 1996 à 2025 \(ISQ, 2026a\)](#)

1.1.1.3.Scolarité

Selon le profil du recensement de 2021 de [Statistique Canada](#) (Statistique Canada, 2022g), 51,7 % de la population active de la MRC de Montmagny détenait un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires, contre 48,5 % en 2016. La proportion de la population dont le plus haut niveau de scolarité est le secondaire s'élève à 21,9 % (contre 22,2 % en 2016), tandis que 26,5 % de la population n'a aucun certificat, diplôme ou grade (contre 29,3 % en 2016). Ces données montrent une légère amélioration du niveau de scolarité depuis le précédent portrait du PDZA. En comparaison, la région de Chaudière-Appalaches affichait en 2021 des taux respectifs de 59 %, 21 % et 20 % pour ces mêmes catégories. La MRC de Montmagny présente donc un taux de non-diplomation plus élevé et un taux de diplomation postsecondaire plus faible que la moyenne régionale.

Comme souligné dans la première version du PDZA, les hommes sont plus nombreux à posséder des diplômes de métiers ou d'études postsecondaires inférieures au baccalauréat (4 090 hommes contre 3 685 femmes), tandis que les femmes surpassent les hommes pour les diplômes universitaires (baccalauréat ou plus : 1 170 femmes contre 850 hommes).

Parmi les 9 800 individus titulaires d'un diplôme postsecondaire en 2021, 7 780 possédaient un type de diplôme inférieur au baccalauréat. Cela reflète en partie le profil de formation de la population active, qui correspond aux compétences requises dans de nombreux emplois locaux, souvent orientés vers les formations professionnelles ou techniques.

1.1.1.4. Population active

Étant donné que les statistiques sur le taux de chômage des MRC sont uniquement disponibles à l'occasion des recensements, les données de 2021 révèlent un taux de chômage de 6,1 % dans la MRC de Montmagny (contre 5,6 % en 2016), alors qu'il s'élevait à 5,3 % pour la région de Chaudière-Appalaches (4,5 % en 2016) (Statistique Canada, 2025). Cette hausse du chômage est également observable à l'échelle provinciale pour la période 2016-2021.

Il convient de rappeler qu'en 2021, l'impact de la pandémie de COVID-19 était encore présent, ce qui a probablement influencé ce taux. Il est fort probable que le taux de chômage ait diminué depuis, étant donné que, pour la région de Chaudière-Appalaches, il s'établissait à 3,1 % en janvier 2026 (ISQ, 2026b).

1.2. Superficie et usages de la zone agricole

1.2.1. Superficie de la zone agricole

1.2.1.1. Évolution de la zone agricole de la MRC

La zone agricole regroupe les terres cultivées, les terres en friche ou sous-exploitées, ainsi que les superficies forestières présentant, dans certains cas, un potentiel acéricole. En 2024, la zone agricole de la MRC de Montmagny couvrait 48 047 hectares, soit 28 % du territoire de la MRC. Depuis 2007, cette superficie a augmenté de 2,38 %, ce qui représente un gain de 1 116 hectares (Tableau 4).

Bien que la superficie totale de la zone agricole soit demeurée relativement stable depuis le premier portrait, cette croissance constitue néanmoins la plus marquée parmi les MRC analysées dans la région. Par ailleurs, la zone agricole de la MRC de Montmagny représente la plus faible proportion du territoire parmi l'ensemble des MRC de la région de Chaudière-Appalaches (Figure 1)¹.

Tableau 4. Évolution de la zone agricole de la MRC de Montmagny (2017 - mars 2024)

MRC et région administrative	Superficie de la zone agricole (ha)				% du territoire des MRC en zone agricole	Inclusion depuis la révision* (ha)	Exclusion depuis la révision* (ha)
	2007	2017	Mars 2024	Δ 2007-03/2024 (%)	Mars 2024		
Bellechasse	146 261	146 127	145 994	-0,18	83	209	446
Les Etchemins	96 549	96 503	96 516	-0,03	53	213	815
L'Islet	85 206	85 638	85 988	0,92	41	1 066	207
Montmagny	46 931	47 923	48 047	2,38	28	1 529	138
Chaudière-Appalaches	1 001 437	1 001 651	1 009 494	0,80	67	3 461	4851

* Superficies incluses ou exclues par décision depuis l'entrée en vigueur du décret de zone agricole révisée pour chacune des MRC ou des communautés et ayant fait l'objet d'un avis au Bureau de la publicité des droits (CPTAQ, 2024 : 5).

Source : Données sur le territoire en zone agricole par région administrative, par MRC et par territoire équivalent (TÉ) au 31 mars 2024 (CPTAQ, 2024)

¹ Les définitions détaillées de la typologie des milieux agricoles sont présentées à la page 35 de la [première version du PDZA de la MRC de Montmagny](#) (MRC de Montmagny, 2018)

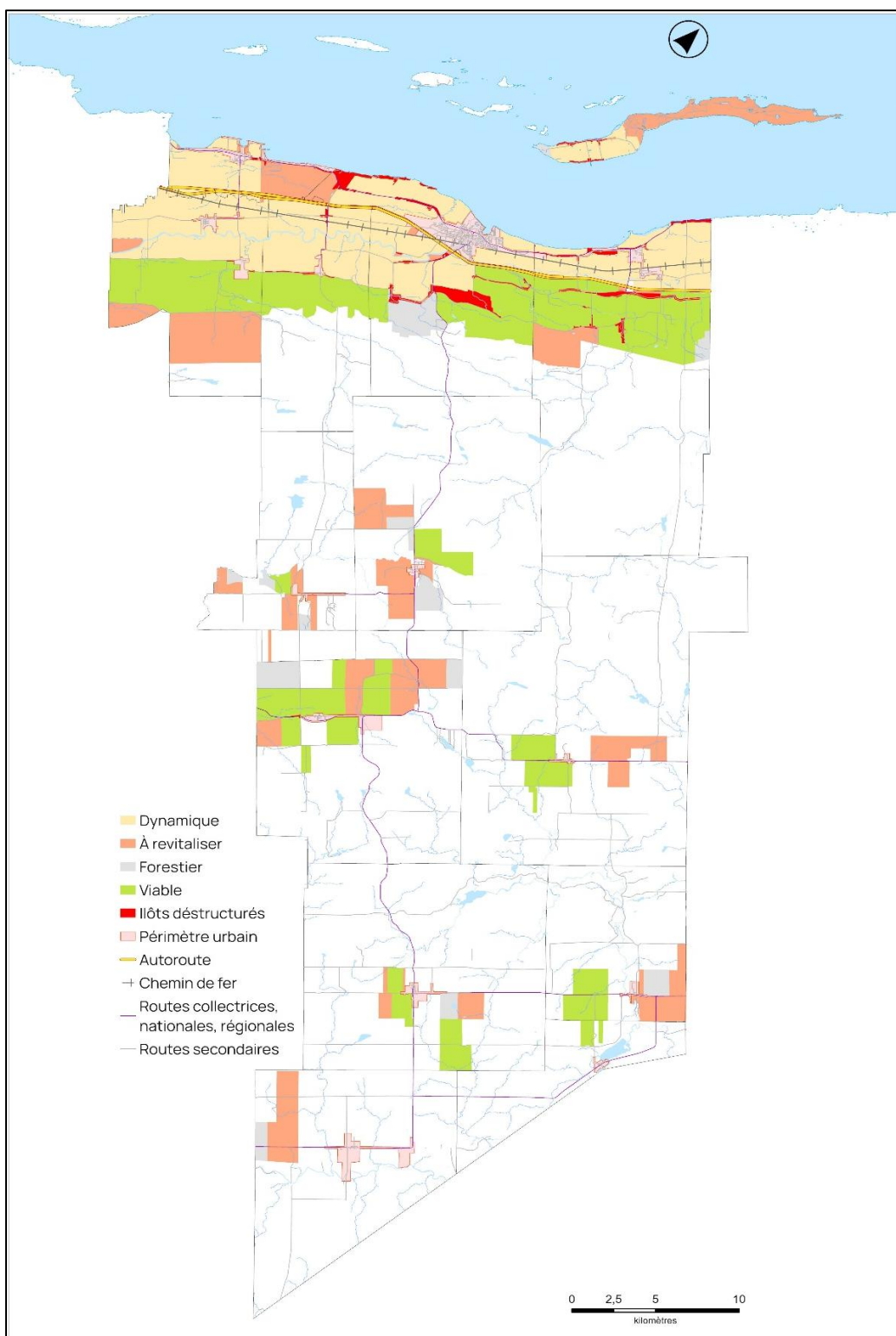


Figure 1. Carte de la zone agricole avec les déclinaisons selon la typologie des milieux agricoles

1.2.1.2.Demandes de modification des limites de la zone agricole adressées à la CPTAQ

Pour la période allant de 2019 à mars 2024, un total de 90 demandes ont été formulées à la CPTAQ concernant le territoire agricole de la MRC de Montmagny (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**Tableau 5). Ces demandes concernaient principalement l'implantation de nouveaux usages non agricoles, des usages accessoires ou l'agrandissement d'usages existants. Une proportion non négligeable relevait également de la catégorie « autres demandes ». Ce nombre de demandes est relativement faible comparativement aux 1 613 demandes formulées pour l'ensemble de la région de Chaudière-Appalaches au cours de la même période.

Tableau 5. Nature des demandes adressées à la CPTAQ entre 2019 et 2024

Nature de la demande	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Total
Modifications des limites de la zone agricole						
Exclusion	0	0	0	0	1	1
Inclusion	0	0	0	1	0	1
Implantation d'un nouvel usage non-agricole	4	5	4	4	4	21
Usage accessoire ou agrandissement d'un usage existant	3	9	9	7	3	31
Morcellement de ferme	2	1	0	0	2	5
Autres demandes	6	10	9	3	3	31
Total demandées	15	25	22	15	13	90
% autorisées	60	72	86	87	54	73
Superficies (ha)						
Visées	8,7	4,6	5,4	77,2	43,8	139,7
Autorisées	2,3	3	4,3	67,3	18,8	95,7

Source : [Rapport annuel de gestion 2023-2024](#) (CPTAQ, 2025)

1.2.1.3.Superficie des propriétés en zone agricole

En ce qui concerne la superficie des exploitations agricoles, le paysage a légèrement évolué entre 2016 et 2021. Le nombre de petites fermes exploitant de faibles superficies a augmenté au cours de cette période. Plus précisément, le nombre de fermes exploitant moins de 10 acres a progressé de 28 %, passant de 18 à 23. Cette évolution s'explique en grande partie par les changements observés dans la municipalité de Montmagny, où le nombre de fermes de moins de 10 acres est passé d'une seule à dix. À l'inverse, une diminution est observée du côté des fermes

exploitant de grandes superficies. Le nombre de fermes cultivant plus de 130 acres a reculé de 10 %, passant de 188 à 170.

1.2.2. Superficie des propriétés en zone agricole

En ce qui concerne la superficie des exploitations agricoles, le paysage a légèrement évolué entre 2016 et 2021. Le nombre de petites fermes exploitant de faibles superficies a augmenté au cours de cette période. Plus précisément, le nombre de fermes exploitant moins de 10 acres a progressé de 28 %, passant de 18 à 23. Cette évolution s'explique en grande partie par les changements observés dans la municipalité de Montmagny, où le nombre de fermes de moins de 10 acres est passé d'une seule à dix. À l'inverse, une diminution est observée du côté des fermes exploitant de grandes superficies. Le nombre de fermes cultivant plus de 130 acres a reculé de 10 %, passant de 188 à 170 (Tableau 6).

Tableau 6. Nombre d'exploitations classées selon la superficie agricole totale (en acres) selon les régions agricoles de recensement²

Régions agricoles de recensement	2016						2021					
	< 10	10 < 129,9	130 < 399,9	400 < 1119,9	> 1120	Total	< 10	10 < 129,9	130 < 399,9	400 < 1119,9	> 1120	Total
Saint-Fabien-de-Panet ³	1	20	8	5	1	35	4	20	10	5	1	40
Sainte-Apolline-de-Patton ⁴	3	11	16	11	1	42	1	7	13	7	0	28
Saint-Paul-de-Montminy ⁵	3	12	11	4	0	30	1	14	15	1	3	34
Cap-Saint-Ignace ⁶	7	29	20	4	3	63	3	34	19	5	2	63
Montmagny	1	18	25	2	2	48	10	17	23	4	1	55
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	1	10	19	7	1	38	0	8	17	7	2	34
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ⁷	2	13	38	9	1	63	4	22	26	8	1	61
MRC de Montmagny	18	113	137	42	9	319	23	122	123	37	10	315

Source : Tableau 32-10-0232-01 Exploitations agricoles classées selon la superficie agricole totale, Recensement de l'agriculture, 2021 (Statistique Canada, 2022b)

² Les régions agricoles de recensement s'élèvent au nombre de 7 pour la MRC de Montmagny. Les régions de Saint-Fabien-de-Panet, de Sainte-Apolline-de-Patton, de Saint-Paul-de-Montminy et de Cap-Saint-Ignace sont issues de fusion de 2 ou plusieurs municipalités.

³ Fusion de Saint-Fabien-de-Panet, de Lac-Frontière et de Saint-Just-de-Bretenières

⁴ Fusion de Sainte-Apolline-de-Patton et de Sainte-Lucie-de-Beauregard

⁵ Fusion de Saint-Paul-de-Montminy, de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud et de Notre-Dame-du-Rosaire

⁶ Fusion de Cap-Saint-Ignace et de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

⁷ Fusion de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Berthier-sur-mer

1.2.3. Terres en friche

Aucune nouvelle donnée n'a été produite depuis 2014 afin de documenter la superficie des terres en friche sur le territoire de la MRC. Au total, celles-ci couvrent une superficie de 439,2 hectares (MRC de Montmagny, 2018). Ces terres, situées en zone agricole et actuellement non exploitées, représentent un potentiel pour le développement agricole, notamment en matière de relèvement ou de diversification des cultures. Leur présence s'inscrit dans un contexte où l'accès à la terre constitue un enjeu important pour certains producteurs et aspirants agriculteurs sur le territoire.

1.3. Occupation de la zone agricole

1.3.1. Taux d'occupation de la zone agricole

Le taux d'occupation de la zone agricole permet d'estimer la proportion du territoire agricole effectivement utilisée par les exploitations agricoles, ainsi que la présence d'usages non agricoles en zone agricole. Sur le territoire de la MRC de Montmagny, ce taux est en hausse, passant de 75 % en 2012 à 80 % en 2025 (MAPAQ, 2025). Cette progression témoigne d'une utilisation soutenue du territoire agricole. À titre comparatif, la région de la Chaudière-Appalaches présente également une augmentation, bien que plus modérée, son taux passant de 52 % à 54 % entre 2012 et 2023 (MAPAQ, 2023).

1.3.2. Valeur foncière des terres agricoles et apport à la richesse foncière

Pour l'ensemble du territoire de la MRC de Montmagny, la valeur foncière des terres agricoles est passée de 265,2 M\$ en 2017 à 403,5 M\$ en 2024, ce qui représente une hausse de 52 %. Sur le plan de la répartition territoriale, le secteur des Plaines du littoral et des îles demeure celui où la valeur foncière des terres agricoles est la plus élevée, atteignant 309,4 M\$ en 2024, soit près des trois quarts (77 %) de la valeur foncière agricole totale de la MRC. À l'échelle municipale, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud affiche la plus forte croissance de la valeur foncière agricole entre 2017 et

2024, celle-ci ayant plus que doublé, passant de 33,1 M\$ à 67,7 M\$, une augmentation d'environ 105 % (Tableau 7).

En ce qui concerne l'apport des terres agricoles à la richesse foncière totale, leur proportion est passée de 12,5 % en 2017 à 14,1 % en 2024, soit une augmentation de 1,6 point de pourcentage à l'échelle de la MRC. Cette progression est principalement attribuable au secteur des Plaines du littoral et des îles, où la proportion de la valeur foncière agricole est passée de 11,9 % à 13,8 %. Quant au secteur du Parc des Appalaches la situation demeure relativement stable, sa part de la valeur foncière agricole dans la richesse foncière totale se situe autour de 15 % sur la même période.

Tableau 7. Valeur foncière des terres agricoles et apport à la richesse foncière pour 2027 et 2024

Municipalité	2017			2024		
	Valeur foncière agricole (\$)	Total de la valeur foncière (\$)	Proportion de la valeur foncière agricole (%)	Valeur foncière agricole (\$)	Total de la valeur foncière (\$)	Proportion de la valeur foncière agricole (%)
Plaine du littoral et les îles						
Berthier-sur-Mer	13 927 300	241 242 100	5,8	21 552 700	295 329 500	7,3
Cap-Saint-Ignace	41 043 900	280 600 200	14,6	51 150 000	354 178 300	14,4
Montmagny	42 131 400	925 018 100	4,6	58 604 000	1 163 990 400	5,0
Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues	9 489 600	34 981 100	27,1	11 582 900	41 985 400	27,6
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	68 815 300	171 246 700	40,2	98 734 600	221 806 000	44,5
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	33 080 600	97 156 800	34	67 731 000	168 418 600	40,2
Sous-total	208 488 100	1 750 245 000	11,9	309 355 200	2 245 708 200	13,8
Parc des Appalaches						
Lac-Frontière	2 049 500	20 372 300	10,1	2 644 200	31 304 800	8,4
Notre-Dame-du-Rosaire	6 267 500	41 909 100	15	11 563 500	75 095 500	15,4
Saint-Just-de-Bretenières	2 892 500	46 679 800	6,2	4 174 500	66 906 200	6,2
Saint-Fabien-de-Panet	9 407 400	65 999 800	14,3	18 609 400	120 931 000	15,4
Saint-Paul-de-Montminy	8 627 700	84 177 200	10,2	14 839 700	133 047 500	11,2
Sainte-Apolline-de-Patton	16 320 000	64 385 400	25,3	26 685 300	104 026 300	25,7
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	2 987 800	26 588 300	11,2	4 593 700	49 379 900	9,3
Sainte-Lucie-de-Beauregard	8 170 400	24 667 200	33,1	11 012 100	32 821 900	33,6
Sous-total	56 722 800	374 779 100	15,1	94 122 400	613 513 100	15,3
MRC de Montmagny	265 210 900	2 125 024 100	12,5	403 477 600	2 859 221 300	14,1

Source : (MRC de Montmagny, 2025b)

2. Productions agricoles

2.1. Portrait des exploitations agricoles

Le Tableau 8 montre un résumé des principales données agricoles du territoire de la MRC de Montmagny pour la période de 2014 à 2025. Les changements notoires concernent le montant total des revenus agricoles (en baisse). Les productions animales demeurent le type de production la plus rentable, en rapportant 75 % des revenus totaux en 2025.

Tableau 8. Données bioalimentaires pour la MRC de Montmagny pour 2014 et 2025

		2014			2025		
		Effectif	Revenus totaux \$	%	Effectif	Revenus totaux \$	%
Exploitations agricoles	<i>Dont l'activité principale est la production végétale</i>	158	15 080 798	19	170	16 729 754	23
	<i>Dont l'activité principale est la production animale</i>	125	63 681 363	80	118	53 805 790	75
	<i>Autres sources de revenus</i>	5	558 755	1	5	834 325	2
Total		288	79 320 916	100	293	71 369 869	100

Source : (MAPAQ, 2025)

Selon les données d'enregistrement des entreprises agricoles du MAPAQ, la tendance montre une diminution des revenus agricoles dans la MRC de Montmagny (Tableau 8). En comparaison avec l'année 2014, les revenus agricoles sont passés de 79,3 millions de dollar à 71,4 millions, soit une diminution de 10%. Cependant, le nombre d'entreprises quant à elles a plutôt augmenté, passant de 288 à 293. Ce changement est attribuable à une diminution du nombre d'entreprises et de revenus en production animale, passant de 125 à 118 et de 63,7 millions à 53,8 millions respectivement. De l'autre côté, la production végétale a connu une croissance en nombre d'entreprises et de revenus, passant de 158 à 170 et de 15,1 millions à 16,7 millions respectivement.

Globalement, la production animale représente toujours la plus grande part des revenus agricoles sur le territoire, à 53,8 millions de dollar annuellement, elle occupe 75% des revenus totaux. Ce sont les productions laitières (67,3%) et porcines (26,3%) qui dominent ce segment (Figure 2). Du côté de la production végétale, les revenus comptent pour 16,7 millions de dollar annuellement, soit 23% de la MRC. La production acéricole joue un rôle majeur dans ce segment puisqu'elle génère 42,4% du revenu total en production végétale. Elle est suivie par la production de céréales et autres grains avec 27,2% (Figure 3).

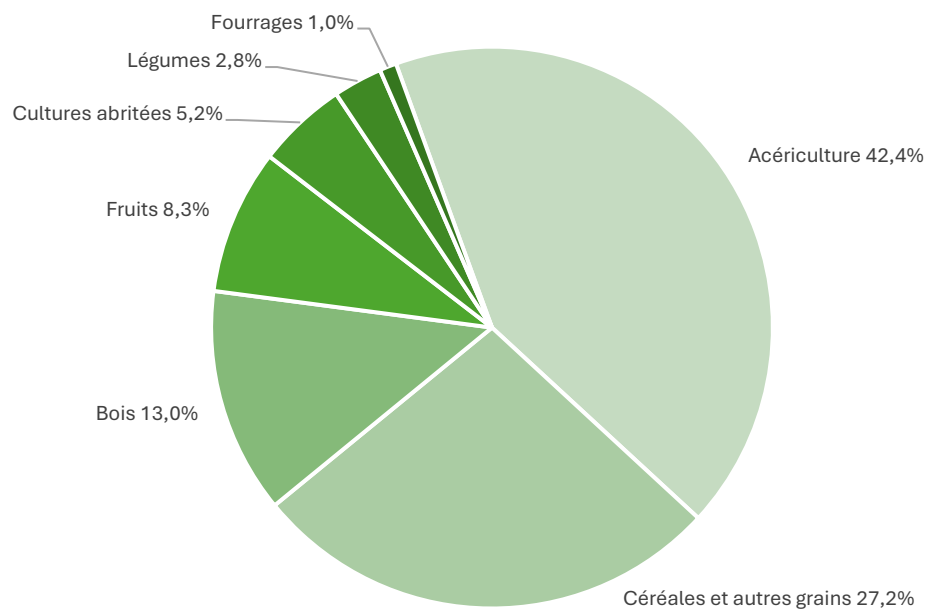


Figure 2. Répartition des revenus de la production végétale dans la MRC de Montmagny (MAPAQ, 2025)

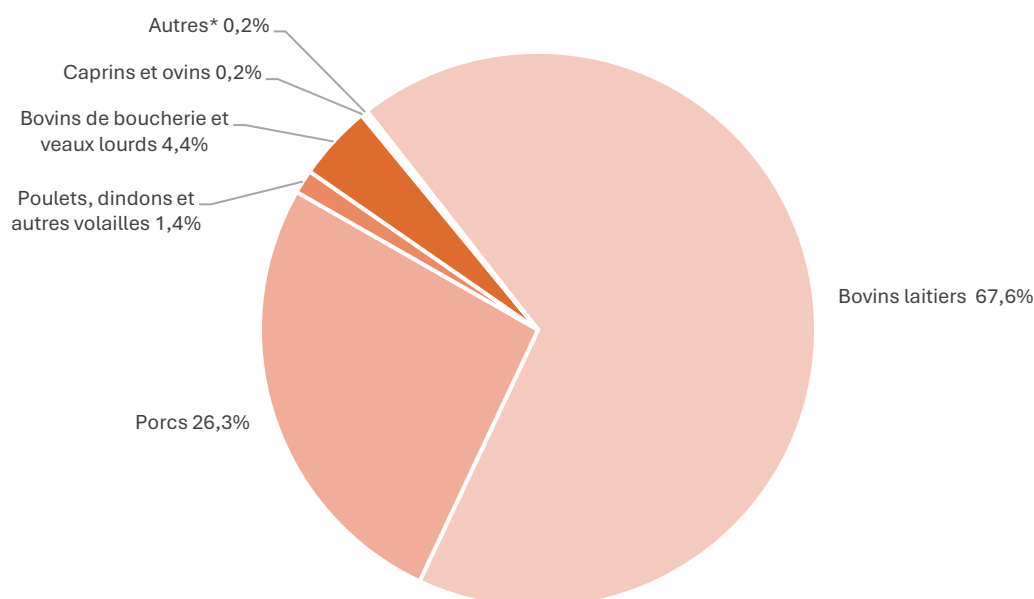


Figure 3. Répartition des revenus de la production animale dans la MRC de Montmagny (MAPAQ, 2025)

2.2. Nombre de fermes et évolution de leur distribution territoriale

En 2025, la MRC de Montmagny compte 293 entreprises agricoles, comparativement à 326 en 2003 et 288 en 2014. Après une diminution observée entre 2003 et 2014, le nombre d'entreprises agricoles montre donc une légère hausse depuis 2014 (+5 entreprises).

La répartition territoriale demeure relativement stable. Le secteur de Montmagny-Nord regroupe toujours la majorité des entreprises agricoles, avec 195 fermes en 2025 (environ les deux tiers du total de la MRC). Certaines municipalités affichent une légère croissance depuis 2014, notamment Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-Fabien-de-Panet et Saint-Paul-de-Montminy. À l'inverse, d'autres municipalités présentent une diminution modérée du nombre d'entreprises agricoles, dont Montmagny, Cap-Saint-Ignace, Sainte-Apolline-de-Patton et Sainte-Lucie-de-Beauregard. Dans le secteur du Parc des

Appalaches, le nombre d'entreprises agricoles se situe entre 92 et 95 en 2025, ce qui indique une situation relativement stable depuis 2010 (Tableau 9).

Il importe de noter que, conformément aux règles de confidentialité statistique, les effectifs inférieurs à trois ne sont pas divulgués, ce qui peut légèrement limiter la précision à l'échelle de certaines municipalités.

Tableau 9. Évolution du nombre d'entreprises agricoles par municipalité entre 2010 et 2025

Municipalité	2003		2010		2014		2025 ¹	Δ 2014-2025
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	(↑, ↓ ou -)
Archipel de l'Isle-aux-Grues	9	2,8	8	2,6	6	2,1	5	↓
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	9	2,8	8	2,6	6	2,1	5	↓
Montmagny-Nord	211	64,7	205	67,2	192	66,7	195	↑
Berthier-sur-Mer	9	2,8	7	2,3	6	2,1	5	↓
Cap-Saint-Ignace	59	18,1	53	17,4	54	18,8	53	↓
Montmagny	47	14,4	48	15,7	43	14,9	40	↓
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	63	19,4	59	19,3	56	19,4	63	↑
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	33	10,1	38	12,5	33	11,5	34	↑
Parc des Appalaches	106	32,5	92	30,2	90	31,2	92 à 95	↑
Lac-Frontière	6	1,8	2	0,7	1	0,3	3 et -	-
Notre-Dame-du-Rosaire	10	3,1	12	3,9	12	4,2	10	-
Sainte-Apolline-de-Patton	20	6,1	21	6,9	22	7,6	21	↓
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	5	1,5	6	2	5	1,7	4	↓
Sainte-Lucie-de-Beauregard	20	6,1	15	4,9	17	5,9	16	↓
Saint-Fabien-de-Panet	20	6,1	15	4,9	16	5,6	21	↑
Saint-Just-de-Bretenières	7	2,1	3	1	6	2,1	6	-
Saint-Paul-de-Montminy	18	5,6	18	5,9	11	3,8	14	↑
MRC de Montmagny	326	100	305	100	288	100	293	↑

Source : (MAPAQ, 2025)

2.3. Revenus agricoles

En ce qui concerne la répartition des exploitations agricoles par tranche de revenus, le nombre d'entreprises dans la catégorie des très faibles revenus (0 à 5 000 \$) a augmenté entre 2014 et 2025. Leur proportion est passée de 5,2 % à 11,9 %, ce qui représente une hausse marquée.

À l'inverse, une diminution est observée dans certaines catégories de revenus plus élevés, notamment chez les entreprises générant 150 000 \$ et plus. La part des fermes dont les revenus se situent entre 150 000 \$ et 500 000 \$ a reculé de façon

importante, passant de 41,0 % à 23,4 %, tandis que la catégorie des 500 000 \$ et plus affiche également une légère baisse (Tableau 10).

Ces variations traduisent une évolution de la structure des revenus agricoles sur le territoire, marquée par une augmentation de la proportion d'exploitations à plus faibles revenus et un recul relatif des entreprises à revenus intermédiaires et élevés.

Tableau 10. Évolution du nombre de fermes par tranche de revenus entre 2014 et 2025

Municipalité	0\$ < 5 000\$		5 000\$ < 50 000\$		50 000\$ < 150 000\$		150 000\$ < 500 000\$		500 000\$ et +	
	2014	2025	2014	2025	2014	2025	2014	2025	2014	2025
Berthier-sur-Mer	0	0	3	3 et -	1	3 et -	3	3 et -	1	3 et -
Cap-Saint-Ignace	2	4	22	16	9	13	24	16	5	4
Lac-Frontière	0	0	1	0	0	3 et -	1	0	0	0
Montmagny	5	3 et -	11	12	7	9	16	11	8	6
Notre-Dame-du-Rosaire	0	3 et -	7	4	4	3 et -	7	3 et -	0	3 et -
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	0	3 et -	0	0	1	3 et -	0	3 et -	1	3 et -
Saint-Apolline-de-Patton	0	3 et -	12	10	6	6	12	3 et -	2	3 et -
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	0	3 et -	4	3 et -	1	0	4	3 et -	0	0
Sainte-Lucie-de-Beauregard	2	3 et -	6	3 et -	6	5	8	4	0	3 et -
Saint-Fabien-de-Panet	3	6	6	8	4	3 et -	9	3 et -	0	3 et -
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	1	8	16	16	5	6	17	14	22	19
Saint-Just-de-Bretenières	1	3 et -	5	3 et -	0	0	6	3 et -	1	3 et -
Saint-Paul-de-Montminy	1	3 et -	3	5	3	0	4	3 et -	1	3 et -
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	1	4	9	9	6	5	10	11	6	5
MRC de Montmagny	15	35	105	90	53	56	121	69	47	43
Proportion de fermes (%)	5,2	11,9	36,5	30,5	18,4	19,0	41,0	23,4	16,3	14,6

Source : (MAPAQ, 2025)

2.4. Mode de tenure et forme juridique de recensement des fermes

En 2021, l'exploitation individuelle à propriétaire unique demeure la forme juridique la plus répandue sur le territoire, bien que sa proportion ait diminué depuis 2016. Elle représentait 43,9 % des entreprises agricoles en 2016, comparativement à 37,5 % en 2021. À l'inverse, les formes juridiques collectives sont en progression. La proportion des exploitations constituées en partenariat, société de personnes ou société en nom collectif est passée de 16,6 % à 21,3 % entre 2016 et 2021. De même, les

compagnies familiales ont connu une légère hausse, passant de 32,6 % à 34,9 %. Les compagnies non familiales demeurent quant à elles minoritaires et relativement stables, représentant 6,3 % des exploitations en 2021, comparativement à 6,9 % en 2016 (Figure 4).

Dans l'ensemble, ces données témoignent d'une évolution graduelle vers des structures juridiques plus collectives ou incorporées, au détriment des exploitations individuelles.

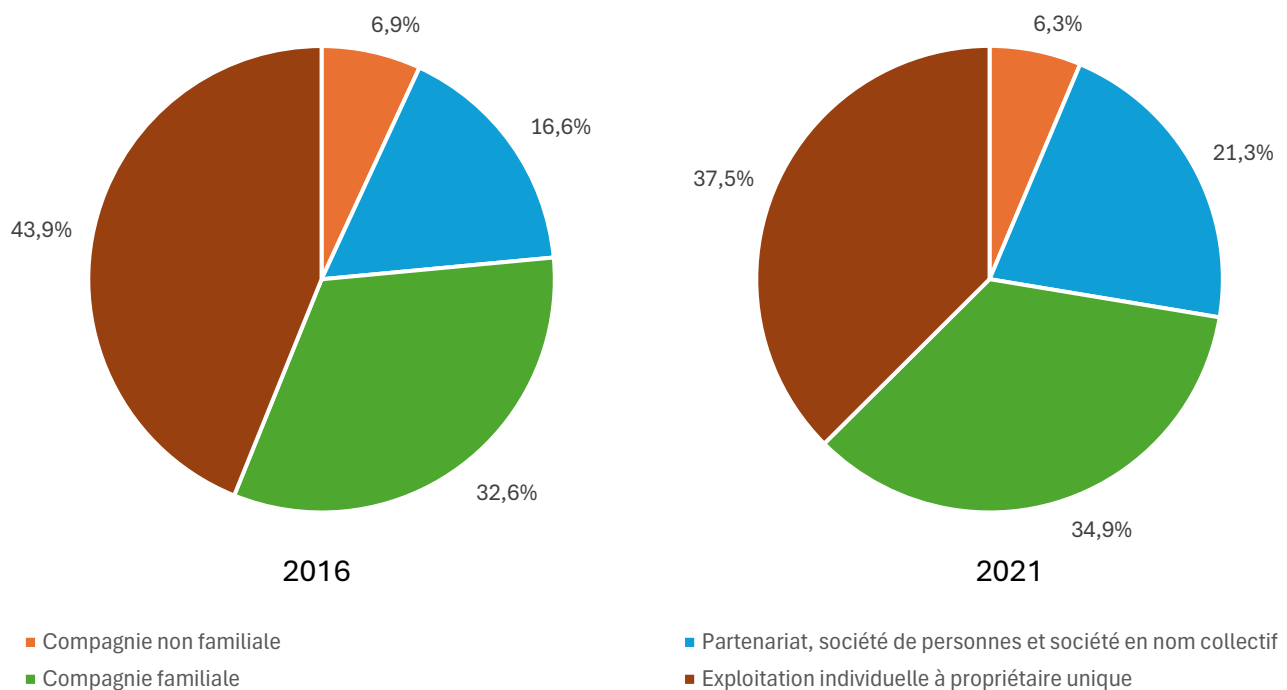


Figure 4. Forme juridique de recensement des entreprises agricoles (Statistique Canada, 2022c)

2.5. Productions animales

En 2025, la MRC de Montmagny comptait 118 exploitations dont la production principale est animale, soit une diminution de 7 exploitations par rapport à 2014 (– 6 %). Sur le plan économique, les revenus associés aux productions animales ont également reculé, avec une baisse d'environ 9,9 M\$ entre 2014 et 2025 (–16 %) (Tableau 11).

L'analyse des différentes filières révèle des dynamiques contrastées. La production laitière demeure dominante en termes de revenus, représentant toujours la

principale source de revenus du secteur animal (52 %). Toutefois, malgré une légère augmentation du nombre de têtes (+2,3 %), les revenus ont diminué de 8,4 %, ce qui suggère une baisse du rendement économique global.

La production avicole affiche une diminution marquée à l'échelle de la MRC, tant en nombre de têtes (-12,4 %) qu'en revenus (-39,5 %), contrastant avec une croissance du cheptel observée à l'échelle régionale (MAPAQ, 2023).

Dans le secteur des bovins de boucherie, une baisse importante du nombre de têtes est observée (-34,8 %), bien que les revenus aient augmenté de 13,2 %, ce qui peut indiquer une amélioration des prix ou de la valeur des animaux. La production porcine présente une stabilité du cheptel (-0,4 %), mais une diminution importante des revenus (-30,9 %), en contraste avec une augmentation observée à l'échelle régionale. Enfin, la production ovine se distingue par une croissance du nombre de têtes (+45,5 %), bien que les revenus soient demeurés stables sur la période.

Dans l'ensemble, ces données témoignent d'une reconfiguration des productions animales, marquée par une diminution du nombre d'exploitations et des revenus globaux, ainsi que par des variations importantes selon les filières.

Tableau 11. Portrait et évolution des différentes productions animales dans la MRC de Montmagny et la région administrative de la Chaudière–Appalaches entre 2014 et 2025

	2014		2025		Δ 2014-2025	
	MRC	Région	MRC	Région	MRC	Région
Bovins laitiers						
Nombre d'exploitations	83	1 276	75 à 83	1 193	≈	-6,50%
Nombre de têtes	8 882	127 303	9 083	124 486	+2,26%	-2,21%
Revenus générés (K\$)	39 686	545 591	36 352	536 938	-8,40%	-1,59%
Production avicole (poulets, dindons et autres volailles)						
Nombre d'exploitations	7	220	2 à 6	225 à 255	↘	↗
Nombre de têtes	54 976	6 848 354	48 143	7 104 815	-12,43%	+3,74%
Revenus générés (K\$)	1 235	191 848	747	133 020	-39,51%	-30,66%
Bovins de boucherie et veaux lourds						
Nombre d'exploitations	27	803	16 à 29	793 à 802	≈	↘
Nombre de têtes	1 231	73 840	803	63 613	-34,77%	-13,85%
Revenus générés (K\$)	2 089	175 502	2 364	144 267	+13,16%	-17,80%
Production porcine						
Nombre d'exploitations	14	648	8 à 12	556	↘	-14,20%
Nombre de têtes	49 952	1 559 119	49 743	1 421 062	-0,42%	-8,85%
Revenus générés (K\$)	20 456	677 044	14 128	719 960	-30,93%	+6,34%
Production ovine						
Nombre d'exploitations	2	66	2 à 6	123	≈	+86,36%
Nombre de têtes	825	17 187	1 200	22 248	+45,45%	+29,45%
Revenus générés (K\$)	77	3 386	77	4 143	0,00%	+22,36%

Source : (MAPAQ, 2025)

2.6. Productions végétales

En mai 2025, la MRC de Montmagny comptait 170 entreprises agricoles dont la production principale est végétale, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2014. Ces entreprises ont généré des revenus totaux de 16,7 M\$, en hausse de 11 % sur la même période. La production végétale représente ainsi 23 % des revenus agricoles totaux de la MRC, comparativement à 19 % en 2014 (Tableau 12).

La structure des productions demeure dominée par l'acériculture et la culture des céréales et autres grains. En 2025, on dénombrait 93 entreprises dont le revenu principal provenait de l'acériculture et 43 entreprises spécialisées dans les céréales

et autres grains. Ces deux productions génèrent respectivement 7,1 M\$ (42 %) et 4,6 M\$ (27 %) des revenus totaux issus des productions végétales.

En ce qui concerne les superficies, les terres cultivées totalisent 38 582 hectares en 2025, comparativement à 24 304 hectares en 2014, soit une augmentation apparente de 58,7 %. Toutefois, cette hausse doit être interprétée avec prudence. Elle est principalement attribuable à une augmentation marquée de la catégorie « autres superficies », qui passe de 54 hectares à près de 15 000 hectares. Une telle variation suggère un changement dans la définition ou dans la méthode de compilation de cette catégorie entre les deux périodes, ce qui limite la comparabilité directe des données.

En excluant cet effet, les autres types de cultures présentent des variations plus modérées. L'acériculture affiche une croissance de 10 %, tandis que les superficies en céréales et autres grains diminuent de 7,6 %. Les superficies en fourrages demeurent stables (+0,5 %), alors que certaines productions, comme les fruits, enregistrent un recul (-25,5 %). À l'inverse, les superficies en légumes, bien que marginales, sont en croissance.

Dans l'ensemble, les productions végétales de la MRC se caractérisent par une stabilité des grandes cultures dominantes, accompagnée d'une croissance des revenus et d'une évolution des superficies difficile à interpréter avec précision en raison des limites méthodologiques associées aux données.

Tableau 12. Superficies cultivées selon le type de culture en en 2018 et en 2025 en hectares

Cultures	Superficie (ha)		
	2014	mai 2025	Δ 2014-2025
Acériculture	7 305	8 037	+10,0%
Céréales et autres grains	7 017	6 481	-7,6%
Cultures abritées (en serre)	ND	1	ND
Fourrages	8 875	8 922	+0,5%
Pâturage	869	ND	ND
Fruits	177	132	-25,5%
Légumes	7	15	+120,3%
Horticulture ornementale	ND	30	ND
Autres superficies ⁸	54	14 964	+27 612,0%
Total	24 304	38 582	+58,7%

Source : (MAPAQ, 2025)

2.7. Production acéricole

Entre 2014 et 2025, la production acéricole dans la MRC de Montmagny présente une évolution contrastée comparativement à celle de la région de la Chaudière-Appalaches. Alors que le nombre d'exploitations diminue dans la MRC (passant de 119 à entre 91 et 97), il augmente à l'échelle régionale (+10,5 %) (Tableau 13).

Malgré cette baisse du nombre d'entreprises, la superficie cultivée dans la MRC progresse de 10,0 %, une croissance comparable à celle observée dans la région (+14,2 %), ce qui signifie la croissance de la taille des entreprises. Le nombre d'entailles exploitées et le potentiel acéricole demeurent relativement stables dans la MRC, avec de légères diminutions (respectivement -1,5 % et -0,7 %), tandis qu'ils connaissent une croissance notable à l'échelle régionale (+8,2 % dans les deux cas).

Enfin, les revenus générés par la production acéricole dans la MRC augmentent modestement (+4,8 %), alors que la région affiche une hausse marquée de 52,0 %, indiquant une croissance économique beaucoup plus soutenue à l'échelle de la Chaudière-Appalaches.

⁸ La variation observée s'explique probablement par un changement dans la définition de la catégorie « Autres superficies », limitant la comparabilité des données.

Tableau 13. Évolution de la production acéricole dans la MRC de Montmagny et la région administrative de la Chaudière-Appalaches entre 2014 et 2025

	2014		2025		Δ 2014-2025 (%)	
	MRC	C-App.	MRC	C-App.	MRC	C-App.
Nombre d'exploitations	119	2753	Entre 91 et 97	3041	↘	10,5
Superficie cultivée (ha)	7 305	84 707	8 037	96 737	10,0	14,2
Nb d'entailles exploitées	1 359 056	16 024 333	1 338 669	17 330 372	-1,5	8,2
Nb potentiel d'entailles	1 602 696	18 515 281	1 590 890	20 030 629	-0,7	8,2
Revenus générés (K\$)	6 773	113 741	7 097	172 861	4,8	52,0

Source : (MAPAQ, 2025)

2.8. Productions biologiques

Le nombre d'entreprises agricoles détenant une certification biologique dans la MRC de Montmagny a connu une croissance marquée entre 2014 et 2026, passant de 18 à 49 entreprises. Cette progression témoigne d'un intérêt croissant pour les pratiques agricoles durables et pour la production biologique sur le territoire (Tableau 14).

Cette augmentation est observée dans la majorité des secteurs, notamment dans le pôle de Montmagny-Nord, où certaines municipalités comme Cap-Saint-Ignace et Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud affichent des hausses importantes. Le secteur du Parc des Appalaches se démarque également par une adoption accrue de la production biologique, avec plusieurs municipalités qui passent de zéro à plusieurs entreprises certifiées.

Bien que certaines localités demeurent stables ou affichent peu de changements, la tendance globale confirme un engouement significatif pour le biologique. Cette évolution reflète une adaptation aux attentes des consommateurs ainsi qu'une volonté de diversification vers des pratiques à plus forte valeur ajoutée.

Tableau 14. Nombre d'entreprises agricole et agroalimentaire certifiées biologiques

	2014	2026
Archipel de l'Isle-aux-Grues		
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	0	0
Montmagny-Nord		
Berthier-sur-Mer	1	2
Cap-Saint-Ignace	1	6
Montmagny	1	0
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	3	10
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	3	4
Parc des Appalaches		
Lac-Frontière	0	2
Notre-Dame-du-Rosaire	0	3
Sainte-Apolline-de-Patton	1	5
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	0	1
Sainte-Lucie-de-Beauregard	4	8
Saint-Fabien-de-Panet	3	6
Saint-Just-de-Bretenières	0	0
Saint-Paul-de-Montminy	1	2
MRC de Montmagny	18	49

Source : Entreprises ayant des produits certifiés (Portail Bio Québec, 2026)

La répartition des produits certifiés biologiques sur le territoire de la MRC de Montmagny met en évidence une diversité des activités, tout en reflétant certaines spécialisations. Il importe de noter qu'une même entreprise peut détenir plusieurs certifications, ce qui signifie que les données présentées traduisent davantage les types de produits que le nombre d'entreprises distinctes (Tableau 15).

La production acéricole ressort comme le principal créneau biologique, avec 36 produits, confirmant l'importance de cette filière sur le territoire, particulièrement dans le secteur du Parc des Appalaches. La production végétale est également bien représentée (27 produits), notamment dans le secteur de Montmagny-Nord, témoignant d'une certaine diversification des productions.

Les activités de transformation alimentaire et de conditionnement (10 produits chacune) indiquent la présence d'entreprises engagées dans la mise en valeur et la commercialisation de produits biologiques, avec une concentration notable dans certaines municipalités comme Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

À l'inverse, la production animale (3 produits) et les boissons alcoolisées (1 produit) demeurent peu développées. Certaines municipalités ne présentent aucun produit certifié biologique, ce qui souligne un développement inégal selon les secteurs du territoire.

Dans l'ensemble, ces données illustrent un développement du biologique principalement axé sur les productions acéricoles et végétales, tout en mettant en lumière des opportunités pour diversifier davantage les types de produits et renforcer les filières de transformation.

Tableau 15. Nombre de produits certifiés biologiques dans la MRC de Montmagny

	Boissons alcoolisés	Production acéricole	Production animale	Prod. alimentaire et transformation	Production végétale	Conditionnement
Archipel de l'Isle-aux-Grues						
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	0	0	0	0	0	0
Montmagny-Nord						
Berthier-sur-Mer	1	0	0	0	6	0
Cap-Saint-Ignace	0	3	0	4	7	0
Montmagny	0	0	0	0	0	0
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	0	5	1	5	6	10
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	0	2	1	1	6	0
Parc des Appalaches						
Lac-Frontière	0	2	0	0	0	0
Notre-Dame-du-Rosaire	0	3	0	0	0	0
Sainte-Apolline-de-Patton	0	5	0	0	0	0
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	0	1	0	0	0	0
Sainte-Lucie-de-Beauregard	0	8	0	0	0	0
Saint-Fabien-de-Panet	0	6	0	0	0	0
Saint-Just-de-Bretenières	0	0	0	0	0	0
Saint-Paul-de-Montminy	0	1	1	0	2	0
MRC de Montmagny	1	36	3	10	27	10

Source : Entreprises ayant des produits certifiés (Portail Bio Québec, 2026)

3. Transformation, distribution alimentaire et mise en marché

3.1. Activités de transformation et de distribution des aliments

En 2025, le territoire de la MRC de Montmagny compte un total de 192 permis délivrés par le MAPAQ et de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ), répartis entre cinq grandes catégories d'activités liées à la transformation, à la distribution et à la mise en marché des produits alimentaires. Il est important de préciser qu'un même établissement peut détenir plusieurs permis, de sorte que ces données ne correspondent pas directement au nombre d'entreprises ou de lieux d'activité (Tableau 16).

Les activités de restauration (96 permis) et de vente et distribution alimentaire (79 permis) dominent largement le portrait, représentant à elles seules la majorité des permis sur le territoire. Cette concentration témoigne de l'importance des activités de mise en marché et de l'accès aux produits alimentaires, particulièrement dans les pôles plus urbanisés.

La ville de Montmagny se démarque nettement, avec 45 permis de restauration et 30 permis liés à la vente et à la distribution alimentaire, confirmant son rôle de principal pôle de services alimentaires dans la MRC. Les municipalités de Cap-Saint-Ignace et de Berthier-sur-Mer présentent également une activité notable dans ces catégories, bien que dans une moindre mesure.

Les activités de transformation alimentaire spécialisée demeurent plus limitées, avec 9 permis recensés à l'échelle du territoire. Elles sont principalement concentrées à Montmagny, avec quelques présences ponctuelles dans certaines municipalités du littoral et du Parc des Appalaches.

La production de boissons alcooliques artisanales est également peu représentée (6 permis), mais elle se distingue par une présence plus marquée à Cap-Saint-Ignace, suggérant un certain dynamisme local dans ce créneau.

Enfin, les activités liées à l'abattage et à la gestion des sous-produits animaux sont marginales sur le territoire, avec seulement 2 permis recensés.

Dans l'ensemble, la répartition des permis met en évidence un tissu agroalimentaire principalement orienté vers la distribution et la restauration, avec une présence plus limitée des activités de transformation, particulièrement en dehors des principaux pôles urbains.

Tableau 16. Nombre de permis délivrés par le MAPAQ et de fabricant d'alcool émis pour les établissements œuvrant dans la MRC de Montmagny

	Vente et distribution alimentaire	Restaurateur	Transformation alimentaire spécialisée	Boissons alcooliques artisanales	Abattoir et atelier d'équarrissage
Archipel de l'Isle-aux-Grues					
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	2	2	1	0	0
Montmagny-Nord					
Berthier-sur-Mer	6	9	0	1	0
Cap-Saint-Ignace	18	11	0	4	1
Montmagny	30	45	4	1	0
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	6	1	1	0	1
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	1	0	0	0	0
Parc des Appalaches					
Lac-Frontière	1	0	0	0	0
Notre-Dame-du-Rosaire	0	2	0	0	0
Sainte-Apolline-de-Patton	1	2	1	0	0
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	1	0	0	0	0
Sainte-Lucie-de-Beauregard	3	1	1	0	0
Saint-Fabien-de-Panet	3	7	0	0	0
Saint-Just-de-Bretenières	2	8	0	0	0
Saint-Paul-de-Montminy	5	8	1	0	0
MRC de Montmagny	79	96	9	6	2

Sources : Liste des établissements et véhicules sous permis (MAPAQ, 2026); Registre des titulaires de permis de fabricant d'alcool en vigueur (RACJ, 2026)

3.1.1. Restauration

Le secteur de la restauration est le plus important en termes de nombre de permis sur le territoire. Il regroupe une grande variété d'établissements, incluant des restaurants indépendants, des chaînes, des services institutionnels ainsi que des organismes communautaires.

La majorité des établissements est concentrée à Montmagny, où l'on retrouve notamment :

- Restaurant Normandin, St-Hubert Express, McDonald's;
- Restaurant La Couvée, Café au Coin du Monde;
- Services alimentaires institutionnels (hôpital, CHSLD, écoles).

À l'échelle des municipalités, plusieurs restaurants et casse-croûtes contribuent à l'offre locale, notamment :

- Au Fourneau à Saint-Paul-de-Montminy;
- Casse-croûte Chez Mike à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;
- Restaurant L'Amiral à Berthier-sur-Mer.

Le secteur inclut également une part importante d'organismes à but non lucratif offrant des services alimentaires (écoles, centres communautaires, résidences), ce qui reflète un rôle social important de l'alimentation sur le territoire.

3.1.2. Transformation alimentaire spécialisée

Les activités de transformation alimentaire spécialisée sont peu nombreuses et concentrées principalement dans les secteurs du littoral et de Montmagny.

On y retrouve notamment :

- la Fromagerie de l'Isle-aux-Grues, un acteur majeur de la transformation laitière et un produit emblématique du territoire ;
- des activités de transformation des produits marins, comme la Poissonnerie Donald Lachance exploitée à Montmagny;
- des activités de transformation carnée, dont la charcuterie du Centre de formation professionnelle de l'Envolée et certaines entreprises privées à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, ex. Les Élevage Bonneau inc.

Ces activités demeurent toutefois limitées en nombre et peu réparties sur l'ensemble du territoire, ce qui traduit une faible densité d'infrastructures de transformation intermédiaire.

3.1.3. Commerce et distribution alimentaire

Les activités de vente et de distribution alimentaire sont largement dominantes sur le territoire et regroupent une grande diversité d'entreprises, allant des grandes surfaces aux commerces de proximité et aux points de vente à la ferme.

La ville de Montmagny constitue le principal pôle de distribution, avec la présence de plusieurs épiceries et commerces alimentaires, tels que :

- IGA extra – Magasin Coop de Montmagny;
- Maxi Montmagny;
- Grandeur Nature.

À cela s'ajoute un réseau de commerces de proximité dans plusieurs municipalités, notamment :

- Marché Asselin & Fils à Saint-Paul-de-Montminy;
- Marché Richelieu à Saint-Fabien-de-Panet;
- Le Joyeux Pétrin à Berthier-sur-Mer.

On observe également la présence de nombreux points de vente directe à la ferme, comme :

- Les Vergers du Cap;
- Ferme Le Goglu;
- Ferme Kégo Cailles.

Cette diversité d'acteurs contribue à l'accessibilité alimentaire sur le territoire, bien que leur répartition demeure inégale, avec une concentration marquée dans les pôles plus urbanisés.

3.1.4. Production de boissons alcooliques

La production de boissons alcooliques artisanales constitue un créneau émergent sur le territoire, bien que le nombre d'entreprises demeure restreint.

Cette activité est principalement concentrée à Cap-Saint-Ignace, où l'on retrouve :

- la Cidrerie du Domaine Ritt;

- la Cidrerie du Chemin 9;
- le Verger Guimond.

À Berthier-sur-Mer, le Domaine des Feux Follets contribue également à ce secteur avec une production de vin, tandis que la Microbrasserie de la Côte-du-Sud, située à Montmagny, complète l'offre régionale.

Ces entreprises participent à la diversification de l'offre agroalimentaire et présentent un potentiel d'arrimage avec l'agrotourisme.

3.1.5. Abattage et transformation primaire

Les activités d'abattage et de première transformation sont peu présentes sur le territoire de la MRC de Montmagny. On n'y recense qu'un seul abattoir, soit Ferme Kégo Cailles inc., située à Cap-Saint-Ignace et spécialisée dans l'abattage de cailles, ainsi qu'un atelier d'équarrissage exploité par Ferme Saniben inc. à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Les services de découpe à forfait sont également limités, avec quelques entreprises réparties dans le Parc des Appalaches, notamment à Sainte-Apolline-de-Patton, Sainte-Lucie-de-Beauregard et Saint-Paul-de-Montminy.

Dans l'ensemble, cette faible présence d'infrastructures d'abattage et de transformation primaire confirme une dépendance des producteurs de la MRC envers des installations situées à l'extérieur du territoire, notamment dans la région de Chaudière-Appalaches.

3.1.6. Distribution alimentaire et mise en marché

Les informations présentées dans cette section s'appuient en grande partie sur les données et les analyses issues du [Portrait de l'offre alimentaire](#) réalisé par la Corporation de développement communautaire (CDC) de Montmagny-L'Islet (CDC ICI Montmagny-L'Islet, 2025). Ce document constitue une référence clé pour comprendre la structuration de l'offre alimentaire sur le territoire, tant en ce qui concerne les circuits de distribution, l'accès aux commerces que les enjeux de sécurité alimentaire. Les constats présentés ont été bonifiés et adaptés afin de

s'arrimer aux objectifs du PDZA et de refléter les réalités spécifiques de la MRC de Montmagny.

3.1.7. Commerces d'alimentation

La structure commerciale alimentaire de la MRC de Montmagny repose principalement sur la ville de Montmagny, où l'on retrouve deux épiceries de grande surface et une diversité de commerces spécialisés, dont une poissonnerie, une boucherie, une boulangerie, une épicerie santé ainsi que deux bars laitiers, en plus d'un établissement de la SAQ. À l'extérieur de la ville de Montmagny, l'offre est plus limitée, la majorité des municipalités ne disposant que d'une épicerie de proximité ou d'un dépanneur. Certaines localités, comme Lac-Frontière et Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, ne disposent toutefois d'aucun commerce alimentaire, ce qui accentue les enjeux d'accessibilité.

Depuis les dernières années, plusieurs acteurs du milieu constatent une fragilisation du tissu commercial alimentaire, notamment en raison du manque de relève entrepreneuriale et de la rareté de la main-d'œuvre. Cette situation a entraîné la fermeture de plusieurs commerces spécialisés dans certaines municipalités, dont une boucherie et deux boulangeries. Dans ce contexte, des initiatives innovantes émergent, comme le projet de dépanneur libre-service à Sainte-Apolline-de-Patton, qui pourrait également intégrer un kiosque de produits locaux en saison. Ce type de modèle représente une avenue prometteuse pour maintenir un service de proximité dans les secteurs plus isolés.

3.1.8. Offre alimentaire institutionnelle

L'offre alimentaire institutionnelle sur le territoire évolue progressivement vers des modèles intégrant davantage des considérations sociales et nutritionnelles. À cet égard, les écoles primaires du secteur du Parc-des-Appalaches bénéficient désormais du programme *La Cantine dans les écoles*, coordonné par l'organisme La Cantine pour tous. Ce service repose sur une collaboration avec le Centre d'entraide familiale, qui agit comme traiteur social en offrant des repas répondant à des

standards nutritionnels élevés. Cette initiative contribue à améliorer l'accès à une alimentation saine pour les jeunes tout en soutenant une organisation locale, renforçant ainsi les retombées sociales et économiques sur le territoire.

3.1.9. Mise en marché des produits locaux

L'achat local s'inscrit dans une logique de circuits courts visant à réduire le nombre d'intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs. Sur le territoire de la MRC de Montmagny, cette forme de mise en marché prend diverses formes, telles que la vente à la ferme, les kiosques, l'autocueillette, les marchés publics et les plateformes de vente en ligne. Selon les données du Recensement de l'agriculture de Statistique Canada (Statistique Canada, 2022d), environ 70 exploitations agricoles déclarent effectuer de la vente directe aux consommateurs. Les modes de commercialisation les plus répandus sont les points de vente à la ferme ainsi que la livraison directe.

Malgré cette présence, les infrastructures physiques de mise en marché demeurent limitées. Le seul marché public du territoire est situé dans la ville de Montmagny et opère de manière saisonnière. Cette offre restreinte est toutefois partiellement compensée par le développement du marché en ligne [La Chèvre et le Chou](#), qui joue un rôle structurant dans la distribution des produits locaux. Offrant plus de 2000 produits et s'appuyant sur un réseau d'une quinzaine de points de chute dans les MRC de l'Islet et de Montmagny, cette plateforme permet de rejoindre une clientèle répartie sur l'ensemble du territoire, tant au nord qu'au sud de la MRC (La Chèvre et le Chou, 2026).

3.1.10. Circuits courts et modes de distribution directe

La distribution de paniers alimentaires demeure peu développée sur le territoire de la MRC de Montmagny. Contrairement à d'autres régions, aucune entreprise agricole locale n'est actuellement affiliée au Réseau des fermiers de famille pour la distribution de paniers biologiques. Les données du Recensement de l'agriculture de 2021 (Statistique Canada, 2022d) confirment également l'absence d'exploitations

utilisant le modèle d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) ou paniers alimentaires.

Dans ce contexte, le marché en ligne *La Chèvre et le Chou* agit comme principal levier structurant de distribution de produits locaux, en centralisant l'offre et en facilitant l'accès pour les consommateurs. D'autres acteurs du commerce de détail contribuent également à la mise en marché des produits régionaux, notamment l'IGA Coop de Montmagny et le Marché La Tradition de Cap-Saint-Ignace, qui déploient des efforts soutenus pour valoriser et rendre accessibles les produits locaux. Néanmoins, aucun système structuré de distribution de paniers alimentaires n'est actuellement en place sur le territoire.

3.2. Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire constitue un enjeu important sur le territoire de la MRC de Montmagny. Au cours des dernières années, plusieurs services d'aide alimentaire ont cessé leurs activités, entraînant une réorganisation de l'offre. Le Centre d'action bénévole (CAB) joue désormais un rôle central dans la prestation de services, notamment en ce qui concerne la popote roulante, couvrant une large portion du territoire.

Parallèlement, certaines initiatives contribuent à renforcer l'accès à des aliments sains sur le territoire. C'est notamment le cas de l'Atelier agricole, un incubateur agroalimentaire issu du premier PDZA de la MRC de Montmagny et mis en place en 2022, qui comprend un volet de jardins collectifs. Ces jardins, situés à Saint-Paul-de-Montminy et à Montmagny, permettent de produire des légumes destinés en partie à des organismes communautaires œuvrant en sécurité alimentaire, tels que la Maison La Frontière, le Centre d'entraide familiale et la Soupe au Bouton, notamment par l'entremise de frigos partagés.

À l'été 2023, ces jardins ont permis de produire plus de 4 255 kg de légumes, tout en mobilisant une dizaine de bénévoles et en sensibilisant plus de 125 jeunes à l'agriculture et à l'alimentation. Plus récemment, en 2025, malgré une réduction de

50 % des superficies cultivées, le jardin collectif a généré une récolte de plus de 2 tonnes de légumes, dont plus de la moitié a été redistribuée à des organismes du milieu. L'Atelier agricole contribue également à enrichir l'offre locale en étant présent sur le marché virtuel *La Chèvre et le Chou*, en plus de poursuivre le développement de ses activités par l'implantation de nouvelles cultures, telles que l'asperge et l'ail.

Ces résultats reposent sur l'implication soutenue de bénévoles, 19 personnes ayant cumulé plus de 434 heures de travail en 2025, et témoignent du potentiel des projets collectifs pour soutenir à la fois la sécurité alimentaire, l'éducation et la cohésion sociale sur le territoire.

4. Dynamisme du milieu agricole

4.1. Producteurs agricoles

L'évolution de l'âge moyen des producteurs agricoles met en évidence une tendance marquée au vieillissement, tant à l'échelle du Québec que de la MRC de Montmagny. Entre 2001 et 2021, l'âge moyen des exploitants agricoles est passé de 47 à 54 ans au Québec. Dans la MRC de Montmagny, cette évolution suit une trajectoire similaire, passant de 46,4 ans en 2001 à 53,4 ans en 2016. Les données les plus récentes indiquent une légère diminution ou stabilisation de l'âge moyen entre 2016 et 2021, se situant entre 52,3 et 53,2 ans. Toutefois, ces données étant présentées sous forme de variation, elles ne permettent pas d'établir une valeur précise pour 2021 (Figure 5).

Malgré cette légère fluctuation récente, la tendance générale demeure à l'augmentation de l'âge moyen des producteurs, ce qui reflète un enjeu bien documenté de renouvellement de la relève agricole.

En complément, les données disponibles pour 2016 permettent de mieux comprendre la structure d'âge des producteurs sur le territoire. Celles-ci indiquent que seulement 7,8 % des exploitants agricoles de la MRC de Montmagny étaient âgés de moins de 35 ans, comparativement à 44,1 % pour les 35 à 54 ans et 48,1 % pour les 55 ans et plus. Bien que ces données ne soient pas disponibles pour 2021 à l'échelle de la MRC, elles offrent un portrait indicatif d'une population agricole relativement âgée, caractérisée par une faible proportion de jeunes producteurs (Figure 6).

Dans l'ensemble, ces éléments suggèrent que le vieillissement de la population agricole constitue un enjeu structurant pour le territoire, notamment en ce qui concerne la relève et la pérennité des entreprises agricoles.

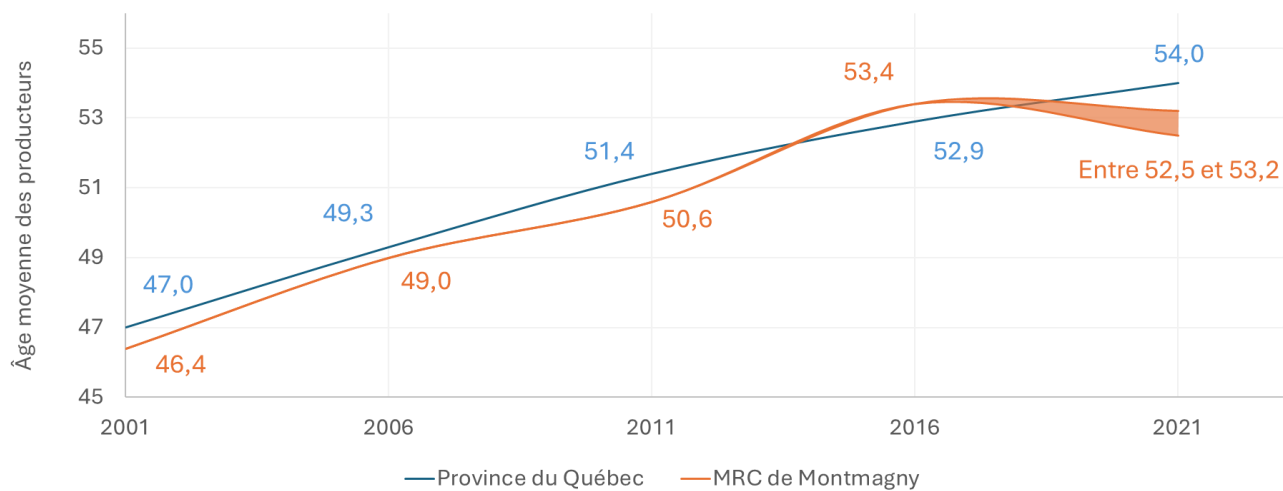


Figure 5. Évolution de l'âge moyenne des producteurs agricoles (Statistique Canada, 2022a)

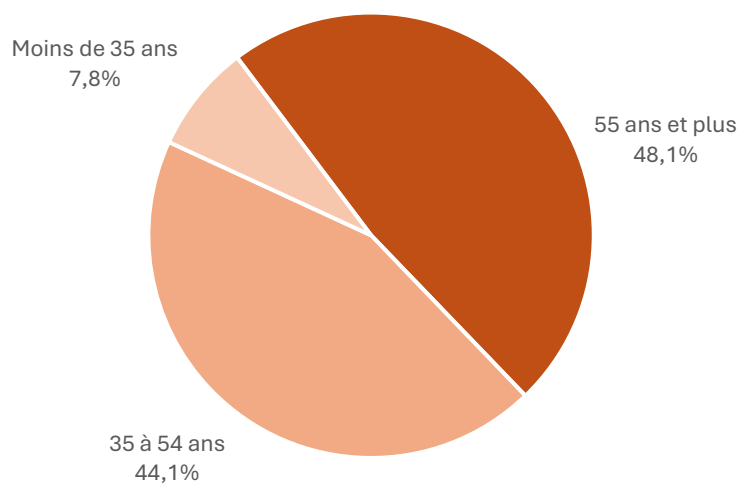


Figure 6. Répartition de l'âge des producteurs dans la MRC de Montmagny en 2016 (Statistique Canada, 2017)

4.2. Main d'œuvre agricole

Les données relatives à la main-d'œuvre agricole dans la MRC de Montmagny indiquent une diminution du nombre total de travailleurs entre 2016 et 2021, passant de 478 à 425, soit une baisse d'environ 11,1 %. Le nombre de travailleurs à temps plein (à l'année) est passé de 224 à 186, ce qui représente une diminution de 17,0 %. Le nombre de travailleurs saisonniers ou temporaires a également diminué, passant de 168 à 142 (-15,5 %). Les travailleurs agricoles familiaux ont connu une baisse encore plus marquée, passant de 190 à 147, soit une diminution de 22,6 %. À l'inverse, le nombre de travailleurs à temps partiel (à l'année) a légèrement augmenté au cours de la période, passant de 86 à 98, ce qui correspond à une hausse de 14,0 %. Dans l'ensemble, ces données montrent une réduction du nombre de travailleurs agricoles dans la MRC entre 2016 et 2021, accompagnée d'une variation dans la répartition des types d'emploi (Figure 7 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

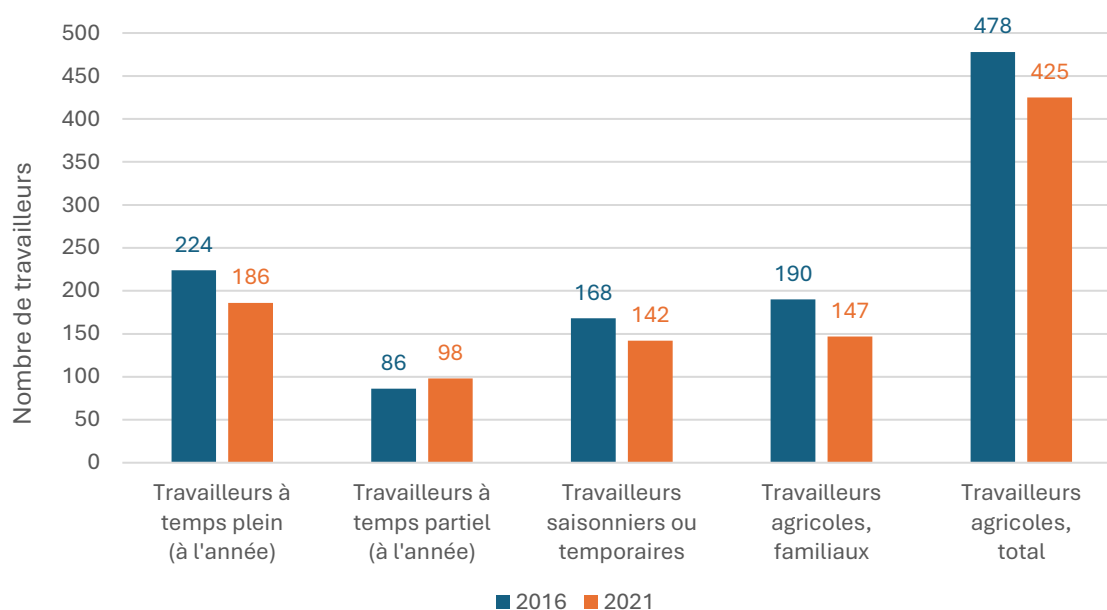


Figure 7. Main-d'œuvre salariée agricole (Statistique Canada, 2022e)

4.3. Soutien et accompagnement de la main d'œuvre agricole

4.3.1. Bien-être psychologiques des agriculteurs

La santé psychologique des producteurs agricoles fait l'objet d'actions spécifiques portées notamment par l'Union des producteurs agricoles (UPA). Le service de travailleurs de rang, présent en Chaudière-Appalaches avec trois intervenants, offre un accompagnement direct et confidentiel aux producteurs en se déplaçant sur les fermes et en facilitant l'accès aux ressources appropriées (UPA, 2026).

À l'échelle locale, l'UPA de la région organise également des activités de sensibilisation et de formation en santé psychologique agricole. À titre d'exemple, une conférence portant sur la prévention de l'épuisement professionnel en milieu agricole a été tenue en janvier 2026 à Cap-Saint-Ignace. Ces initiatives visent à outiller les producteurs, à favoriser les échanges et à mieux faire connaître les ressources disponibles.

4.4. Services-conseils et aides financières

La majorité des entreprises agricoles (130 au total) ayant eu recours aux services d'Agriconseils en 2023-2024 œuvraient dans les productions de grandes cultures (90 entreprises). Les demandes formulées par les exploitations agricoles concernaient principalement le volet agroenvironnemental, alors que celles liées à la gestion (accompagnement en gestion, suivi et transfert) étaient moins nombreuses.

Toutefois, l'examen des aides financières versées révèle une répartition différente. Pour la période 2023-2024, un montant total de 309 047 \$ a été octroyé aux entreprises agricoles de la MRC de Montmagny. De cette somme, 94 283 \$ ont été attribués au volet gestion, comparativement à 168 984 \$ pour le volet agroenvironnemental, les montants les plus importants étant également associés aux services techniques.

À l'échelle régionale, la MRC de Montmagny se situe au 7e rang en ce qui concerne l'importance des sommes versées aux entreprises agricoles bénéficiaires.

4.5. Innovation(s) agricole(s) au sein de la MRC

4.5.1. Serre robotisée pour L'Atelier agricole

Grâce à une collaboration entre le FabLab de Saint-Just-de-Bretenières et l'Atelier agricole, une serre robotisée de semis, dont l'automatisation complète permet d'optimiser les conditions de croissance, a été mise en place sur le site de Saint-Paul-de-Montminy à l'été 2024 (L'Oie Blanche, 2024). Ce lieu d'innovation, dénommé le Club Agro, permet de tester de nouvelles méthodes en agriculture et de favoriser l'attraction d'une relève intéressée par des pratiques et des technologies agricoles avancées. Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions prévues au *Projet 10 : Incubateur Bio-Aliment-Terre du plan d'action initial*.

4.6. Relève agricole

4.6.1. Portrait de la relève agricole

Selon les données du Recensement de l'agriculture de Statistique Canada (Statistique Canada, 2022f) 69 entreprises agricoles sur les 315 exploitations déclarantes de la MRC de Montmagny disposaient d'un plan de relève, qu'il soit écrit ou verbal (Tableau 17). Cela représente environ 22 % des entreprises agricoles du territoire. À l'inverse, la grande majorité des exploitations (246 entreprises) ne disposaient d'aucun plan de relève au moment de la collecte des données.

Tableau 17. Portrait du plan de relève des entreprises agricoles enregistrées dans la MRC de Montmagny en 2021

Type de relève	Nombre d'exploitations déclarantes
Plan de relève écrit	25
Plan de relève verbal uniquement	44
Aucun plan de relève	246
Total	315

Source : (Statistique Canada, 2022f)

La disponibilité limitée de données détaillées à l'échelle de la MRC concernant la relève agricole peut être partiellement compensée par les informations issues du [Portrait régional de la Relève agricole de région de la Chaudière-Appalaches](#) (MAPAQ, 2021). Ce document, basé sur des données couvrant la période de 2011 à 2021, permet de situer certaines tendances observées à l'échelle régionale.

À cet effet, plusieurs constats peuvent être relevés pour la région de Chaudière-Appalaches :

- La production laitière demeure la principale activité dans laquelle la relève agricole s'établit, une tendance également observée dans la MRC de Montmagny lors du premier PDZA ;
- En 2021, 17 % de la relève agricole régionale était engagée en production biologique, soit une proportion environ deux fois plus élevée qu'en 2016 (moins de 8 %) ;
- Le transfert familial demeure le principal mode d'établissement, bien que sa part ait légèrement diminué au profit du transfert non apparenté, en hausse de 3 % ;
- Entre 2016 et 2021, l'âge moyen de la relève agricole à l'établissement a diminué, passant de 34,9 à 33,1 ans. Une tendance similaire est observée pour l'ensemble de la relève établie, dont l'âge moyen est passé de 34,2 à 33,2 ans.

4.7. Soutien au démarrage ou développement d'une entreprise agricole

4.7.1. L'Atelier agricole – volet incubation

La MRC de Montmagny offre un service d'incubation agricole, l'Atelier agricole, destiné aux aspirants entrepreneurs souhaitant se lancer en maraîchage et en serriculture. Ce service comprend un accompagnement agronomique spécialisé adapté à ces types de production. L'Atelier agricole dispose de deux sites de mise en pratique, situés à Montmagny et à Saint-Paul-de-Montminy. Les entrepreneurs ont accès à quelques hectares de terres prêtées pour la production agricole ainsi qu'à certains équipements. Deux serres sont également mises à la disposition des entreprises incubées.

<https://www.atelieragricole.ca/service/incubateur-agro/>

[Témoignage de la première incubée](#)

4.7.2. L'Atelier agricole – volet perspective professionnelle

Les deux serres de l'Atelier agricole nécessitent l'embauche annuelle d'étudiants au poste de technicien maraîcher. Par ces emplois, la MRC offre à de nombreux jeunes l'occasion de s'initier aux techniques de maraîchage ainsi qu'à la gestion en contexte collectif. Cette expérience contribue à la valorisation du métier agricole et à l'acquisition des compétences de base liées à la pratique agricole.

[Publication Facebook de l'offre d'emploi](#)

4.7.3. L'Arterre

La MRC de Montmagny offre toujours le service de maillage de l'Arterre à ses résidents. Sa mise en place initiale s'est réalisée à l'échelle de la région administrative, au même moment que l'élaboration du premier PDZA de la MRC. Les actions initialement ciblées en lien avec ce service visaient notamment son maintien sur le territoire à la suite de la période d'essai de trois ans, ainsi que l'adaptation de son fonctionnement aux particularités régionales. Concrètement, la MRC continue d'assurer la prestation du service en maintenant une ressource à temps partiel dédiée à l'Arterre.

4.7.4. Groupe Relève agricole de Montmagny

Le groupe de la Relève agricole de Montmagny (RADM), une antenne locale du réseau de la Relève agricole de la Chaudière-Appalaches, est très actif sur le territoire de la MRC. À l'instar du réseau régional, le RADM a pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts de la relève agricole, tout en offrant de l'accompagnement par l'entremise d'activités de maillage et de formation. La [page Facebook](#) du groupe constitue également un outil de diffusion et de visibilité important pour les initiatives liées à la relève agricole sur le territoire.

4.8. Formations agricoles et agroalimentaires

4.8.1. Formations professionnelles et collégiales

La MRC de Montmagny dispose d'un établissement d'enseignement offrant des formations professionnelles en lien avec le secteur agroalimentaire, soit le Centre de formation professionnelle (CFP) de l'Envolée, situé à Montmagny (Tableau 18).

À l'échelle régionale, l'offre de formation est complétée par la présence de plusieurs établissements spécialisés situés à proximité, notamment l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) à La Pocatière, le Centre de formation agricole de Saint-Anselme ainsi que le Cégep de Lévis-Lauzon. Cette proximité contribue à élargir les possibilités de formation accessibles aux résidents du territoire.

Sur le territoire de la MRC, les programmes actuellement offerts par le CFP de l'Envolée en lien avec l'agroalimentaire comprennent la boucherie de détail, la cuisine et le service de la restauration. Ces formations permettent de développer des compétences directement liées aux activités de transformation et de mise en marché des produits alimentaires.

Tableau 18. Programmes liés au domaine de l'agroalimentaire offerts sur le territoire de la MRC de Montmagny - CFP l'Envolée

Niveau de diplomation	Programme
Attestation de spécialisation professionnelle	Pâtisserie
Diplôme d'études professionnelles	Boucherie de détail
Diplôme d'études professionnelles	Cuisine
Diplôme d'études professionnelles	Service de la restauration

Source : (CFP L'envolée, 2026)

4.8.2. Collectif régional de formation agricole

Le Collectif régional de formation agricole de Chaudière-Appalaches fait état d'une diminution du nombre de formations continues offertes au cours des dernières années, en cohérence avec la tendance observée à l'échelle provinciale. Les formations portant sur l'acériculture, la gestion et la comptabilité, ainsi que la communication et la gestion des ressources humaines figurent parmi les plus suivies par les producteurs agricoles de la région.

4.8.3. Initiation et sensibilisation au domaine bioalimentaire

Plusieurs initiatives déployées sur le territoire de la MRC contribuent à sensibiliser la population à l'univers agricole et à mettre en valeur les acteurs du milieu. Parmi celles-ci, des collaborations entre certaines écoles primaires de la MRC et l'organisme Le Semoir permettent la mise en place de serres pédagogiques en milieu scolaire. Ces installations, comprenant notamment des mini-serres en classe, s'accompagnent d'ateliers éducatifs visant à faire découvrir aux jeunes les bases de la production alimentaire et à favoriser le développement d'une conscience environnementale.

Par ailleurs, la MRC, en collaboration avec le journal L'Oie Blanche, a réalisé une série de reportages intitulée Les Trésors cachés. Cette initiative consiste à aller à la rencontre de producteurs agricoles du territoire afin de présenter leur travail et leur réalité. Diffusés en ligne, ces contenus contribuent à faire connaître les entreprises agricoles locales et à valoriser leur contribution au territoire.

[Trésors Cachés Montmagny-L'Islet](#)

5. Agrotourisme

Le territoire de la MRC de Montmagny présente une offre agrotouristique diversifiée, reposant sur un ensemble d'entreprises combinant production agricole, transformation et accueil du public. Ces entreprises proposent différentes expériences, telles que l'autocueillette, la visite à la ferme, la dégustation de produits ainsi que la vente directe à la ferme ou sur les lieux de production. L'offre agrotouristique s'appuie notamment sur des productions fruitières (vergers, bleuetières), des entreprises de transformation artisanale (cidreries, fromageries) ainsi que des initiatives originales contribuant à la mise en valeur du territoire.

On observe ainsi la présence d'un noyau d'entreprises agrotouristiques réparties sur l'ensemble du territoire, avec une concentration notable dans les secteurs du littoral et de Montmagny. Ces entreprises participent à la valorisation des produits locaux, à la diversification des revenus agricoles et à l'attractivité touristique de la MRC. Elles s'inscrivent également dans une dynamique de circuits courts, en favorisant un contact direct entre les producteurs et les consommateurs.

5.1. Promenade gourmande

La Promenade gourmande de la MRC de Montmagny constitue une initiative agrotouristique structurante visant à mettre en valeur le savoir-faire agroalimentaire et les produits du terroir. Organisé par Tourisme Montmagny et les Îles en collaboration avec différents acteurs du milieu, cet événement prend la forme d'un parcours permettant aux participants de visiter plusieurs entreprises agricoles, de transformation et d'artisanat, tout en profitant d'activités telles que des dégustations, des visites, des animations et des rencontres avec les producteurs (MRC de Montmagny, 2025a).

Afin de couvrir l'ensemble du territoire, les Promenades gourmandes se déroulent sur deux fins de semaine distinctes, soit une dans le secteur nord (notamment Berthier-sur-Mer, Montmagny et Cap-Saint-Ignace) et une dans le secteur sud (incluant entre autres Saint-Fabien-de-Panet, Saint-Paul-de-Montminy et Sainte-Apolline-de-Patton). Cette organisation permet de proposer un circuit d'une dizaine d'arrêts et de rejoindre un nombre important d'entreprises et de visiteurs, tout en mettant en lumière la diversité de l'offre agroalimentaire locale.

Dans l'ensemble, les Promenades gourmandes contribuent à renforcer la visibilité des entreprises bioalimentaires, à favoriser les circuits courts et à offrir une expérience de découverte du territoire, tant pour la clientèle locale que touristique.

5.2. Arrêts gourmands

Les Arrêts gourmands de la Chaudière-Appalaches constituent une initiative portée par la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches (TACA) visant à promouvoir le développement du secteur agroalimentaire régional. Ce réseau regroupe des producteurs, des transformateurs, des restaurateurs et des commerces qui mettent en valeur et offrent des produits issus de la région (Arrêts Gourmands, 2025). Après avoir été suspendu à la suite de l'élaboration du premier PDZA en raison d'un manque de financement, le réseau a récemment été relancé. Près d'une douzaine d'entreprises agroalimentaires de la MRC de Montmagny en font actuellement partie.

Références

- Arrêts Gourmands. (2025). *Accueil*. <https://arretsgourmands.ca/>
- CDC ICI Montmagny–L'Islet. (2025). *Portrait de l'offre alimentaire de la MRC de Montmagny*.
https://www.cdcicimontmagnylislet.com/_files/ugd/238ff2_5028356383b241f3a18dbe47bde6ce5d.pdf
- CFP L'envolée. (2026). *Programmes*. <https://cfpenvolee.com/programmes/>
- CPTAQ. (2024). *Annexe statistique 2023-2024 – Données sur le territoire en zone agricole par région administrative, par MRC et par territoire équivalent au 31 mars 2024*. <https://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/la-commission/publications/rapports-annuels/cptaq-rag-2023-2024-resultats-par-secteur.pdf>
- CPTAQ. (2025). *Rapports annuels de gestion*. <https://www.cptaq.gouv.qc.ca/la-commission/publications/rapports-annuels-de-gestion>
- ISQ. (2025). *Projections de population – Municipalités*.
<https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-municipalites>
- ISQ. (2026a). *Estimations de la population des MRC (classées par régions administratives) selon l'âge et le genre, âge médian et âge moyen, Québec, 1^{er} juillet 1996 à 2025*. https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/estimations-population-mrc-age-sexe-median-moyen#tri_tertr=12&tri_pivot_2=00&tri_pop=5
- ISQ. (2026b). *Indicateurs mensuels : emploi et taux de chômage par région administrative*. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/indicateurs-mensuels-emploi-et-taux-de-chomage-par-region-administrative>
- ISQ. (2026c). *Population et structure par âge et genre – Municipalités*.
<https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites>
- La Chèvre et le Chou. (2026). *Accueil*. <https://lachevreetlechou.ca/>
- L'Oie Blanche. (2024). *Une première serre robotisée à l'Atelier agricole*.
<https://journaloieblanche.com/nouvelles/actualites/une-premiere-serre-robotisee-a-l-atelier-agricole-CF3456411>

- MAPAQ. (2021). *La relève agricole établie dans la région de la Chaudière-Appalaches en 2021*.
- MAPAQ. (2023). *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec - Chaudière-Appalaches*.
- MAPAQ. (2025). *Fiche d'enregistrements des entreprises agricoles de 2025*.
- MAPAQ. (2026). *Liste d'établissements sous permis*.
<https://web.mapaq.gouv.qc.ca/bh/etablissements-sous-permis>
- MRC de Montmagny. (2018). *Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Montmagny - Rapport d'étape*. https://www.montmagny.com/wp-content/uploads/2023/02/PDZA_Rapportdetape_MRCdeMontmagny.pdf
- MRC de Montmagny. (2025a). *Promenade gourmande*.
<https://www.montmagny.com/promenade/>
- MRC de Montmagny. (2025b). *Valeur foncière des terres agricoles de la MRC de Montmagny*.
- Portail Bio Québec. (2026). *Entreprises ayant des produits certifiés*.
<https://www.portailbioquebec.info/tableau-regional-entreprises-avec-produits-certifies?choix=12>
- RACJ. (2026). *Registre des titulaires de permis de fabricant d'alcool en vigueur*.
<https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/racj-alcool-fabricant>
- Statistique Canada. (2017a). *Caractéristiques des exploitants agricoles : âge et nombre d'exploitants dans l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif*.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210044201>
- Statistique Canada. (2017b). *Main-d'œuvre salariée, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif*.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210043901>
- Statistique Canada. (2022a). *Âge moyen des exploitants agricoles selon les divisions de recensement (DR), 2021*.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/95-634-x/2021001/article/00001/catm-citra-009-fra.htm>
- Statistique Canada. (2022b). *Exploitations agricoles classées selon la superficie agricole totale, Recensement de l'agriculture, 2021*.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210023201&pickMembers%5B0%5D=1.736>

- Statistique Canada. (2022c). *Tableau 32-10-0230-01 Caractéristiques des exploitants agricoles, données chronologiques du Recensement de l'agriculture*.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210023001>
- Statistique Canada. (2022d). *Tableau 32-10-0235-01 Exploitations classées selon la forme juridique, Recensement de l'agriculture, 2021*.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210023501&pickMembers%5B0%5D=1.735>
- Statistique Canada. (2022e). *Tableau 32-10-0242-01 Vente directe de produits agricoles aux consommateurs, Recensement de l'agriculture, 2021*.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210024201&pickMembers%5B0%5D=1.735>
- Statistique Canada. (2022f). *Tableau 32-10-0243-01 Main-d'œuvre salariée, Recensement de l'agriculture, 2021*.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210024301>
- Statistique Canada. (2022g). *Tableau 32-10-0244-01 Plan de relèvement pour l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021*.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210024401>
- Statistique Canada. (2022h). *Tableau 98-10-0387-01 Plus haut niveau de scolarité, selon la région géographique : Divisions de recensement*.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=9810038701>
- Statistique Canada. (2022i). *Variation de l'âge moyen des exploitants agricoles selon les divisions de recensement (DR) de 2016 à 2021*.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/95-634-x/2021001/article/00001/catm-ctra-010-fra.htm>
- Statistique Canada. (2025). *Série « Perspective géographique », Recensement de 2021 - Montmagny (Division de recensement)*.
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/page.cfm?topic=12&lang=F&dguid=2021A00032418>
- UPA. (2026). *Travailleurs de rang*. <https://www.upa.qc.ca/en/producteur/sante-securite-et-mieux-etre/sante-psychologique/travailleurs-de-rang>